



Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260505-CA_CCAS_3_02-DE
Date de télétransmission : 12/05/2026
Date de réception préfecture : 12/05/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 5 Mai 2026

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis ont été convoqués le jeudi 30 avril 2026 et se sont réunis le mardi 5 mai 2026 à 20h00 en la salle des Capétiens, 3 Place Henri IV à Senlis, par Madame Pascale MATHIAULT, Maire de Senlis et Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis.

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice :17 - Présents :15 - Pouvoirs :2 - Votants :17 - Absent :0

Étaient présents : Mesdames Pascale MATHIAULT, Anne CARVENNEC, Sylvie DESALEUX, Michèle DUNAND, Anne-Marie FILHO, Geneviève GUINJARD, Christine MATHIEU, Christelle MERCIER, Marie-Jeanne MICLO, Florence TAQUET et Messieurs Henri BACLET, Joël BERTINATTI, Amaud DE FRANSSU, Bertrand DUBREUCQ-PÉRUS

A donné mandat de voter en son nom : Madame Delphine GLASTRA à Monsieur Henri BACLET, Madame Pascale LOISELEUR à Madame Anne-Marie FILHO

Présidence de séance : Madame Pascale MATHIAULT.

N°02- ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CCAS

La Présidente expose :

Vu l'article R. 123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président »,

Considérant que Madame la Présidente du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

Considérant que Madame Florence TAQUET se porte candidate à la fonction de Vice-Président du CCAS ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletins secrets ;

Deux assesseurs ont été choisis à l'unanimité dans l'assemblée :

- Monsieur Henri BACLET pour procéder à l'ouverture des enveloppes
- Madame Anne CARVENNEC pour procéder à la lecture des bulletins

Après dépouillement, la Présidente propose de bien vouloir,

- prendre acte que :

Madame Florence TAQUET a obtenu :

- Pour : 17 voix
- Contre :0 voix
- Blancs : 0 voix
- Nuls :0 voix

- prendre acte qu'est élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS, Madame Florence TAQUET.

L'exposé entendu,

Le conseil d'administration prend acte des résultats du vote et prend acte qu'est élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS de Senlis Madame Florence TAQUET.



POUR COPIE CONFORME

Pascale MATHIAULT
Maire de Senlis

Présidente du Centre Communal d'Action Sociale